Government of Northwest Territories | Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

APPEL D'UNE NOMINATION DE PERSONNEL

Partie I| Renseignements sur le poste

N° du concours :	**Ministère :**
Titre du poste :	

Partie II Renseignements sur le requérant

Nom :
Adresse postale :
Courriel :
Numéro de téléphone :

Vous pouvez interjeter appel si vous êtes :

- un employé du GTNO au moment de la présentation de votre candidature;
- une personne admissible au statut prioritaire en vertu de la Politique d'emploi des Autochtones;
- une personne admissible au statut prioritaire en vertu de la Politique de maintien de l'effectif du GTNO.

1. Étiez-vous un employé du GTNO au moment de présenter votre candidature? ☐ Oui ☐ Non	Si OUI, indiquez le poste et le ministère.
2. Êtes-vous admissible en vertu de la Politique d'emploi des Autochtones? ☐ Oui ☐ Non	Si **OUI**, sous quelle catégorie de la Politique d'emploi des Autochtones? ☐ Premier groupe prioritaire (GP1) : personnes autochtones qui sont des membres reconnus et des descendants des Premières Nations, des Métis ou des Inuits originaires des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières ☐ Deuxième groupe prioritaire (GP2) : personnes autochtones qui sont des membres reconnus et des descendants des Premières Nations, des Métis ou des Inuits originaires d'une région du Canada située à l'extérieur des Territoires du Nord-Ouest, selon leurs frontières actuelles.
3. Êtes-vous admissible au statut prioritaire en vertu de la Politique de maintien de l'effectif du GTNO comme « employé touché »? ☐ Oui ☐ Non	Si OUI, indiquez la date à laquelle vous avez reçu l'avis de modification de votre statut d'employé ou l'avis de mise à pied (mm-jj-aaaa).
4. Si vous avez répondu « Oui » à la question 2 ou 3, de quelle façon avez-vous clairement indiqué que vous y étiez admissible?	

Partie III| Réception de l'avis

5. Indiquez la date à laquelle vous avez été avisé de votre droit de faire appel (mm-jj-aaaa) :	**6. Comment vous a-t-on avisé que votre candidature n'avait pas été retenue?** ☐ En personne ou par téléphone ☐ Par écrit (courriel ou télécopie) ☐ Par écrit (courrier)

Partie IV| Raisons de faire appel

7. Précisez de manière détaillée quelle erreur, selon vous, a été commise au cours de la procédure d'embauche, et comment elle expliquerait que vous n'ayez pas obtenu le poste. Vous ne pouvez pas faire appel pour la simple raison que vous n'avez pas obtenu le poste.

Si cet appel découle d'une offre d'emploi raisonnable et d'un statut prioritaire aux termes de la Politique de maintien de l'effectif du GTNO, expliquez-le en détail.

Si vous avez besoin de plus d'espace, utilisez des feuilles supplémentaires.

Pour plus d'informations sur les procédures d'embauche du GTNO, veuillez consulter le site Web du ministère des Finances ou le Manuel des ressources humaines du GTNO

Pour plus d'informations sur la procédure d'appel, veuillez vous référer au site Web des Appels des nominations de personnel, au Guide d'information sur les appels des nominations de personnel ou à la brochure d'appel d'une nomination de personnel.

Signature :	**Date (MM-JJ-AAAA) :**

Envoyez le présent formulaire à l'adresse suivante :

Sous-ministre des Finances
a/s de l'administrateur des appels de nominations de personnel,
C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9
Télécopieur : 867-873-0414 | Courriel : staffing_appeals@gov.nt.ca

Les renseignements fournis dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la fonction publique* et de ses règlements afférents et serviront à déterminer si vous pouvez porter la nomination en appel. Vos renseignements personnels sont protégés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée.* Si vous avez des questions sur la collecte de vos renseignements personnels, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse staffing_appeals@gov.nt.ca.